



Commune
de Miège



Commune
de Venthône



Commune
de Veyras

En vue de l'entrée en vigueur de la nouvelle Commune fusionnée de Noble-Contrée au 1^{er} janvier 2021, les administrations communales de Miège, Venthône et Veyras mettent au concours **2 postes à temps partiel rattachés au Service administratif et RH** :

SECRÉTAIRE TECHNIQUE (H/F - mi-temps)

Gestion de tâches administratives liées au service technique (édilité, environnement, territoire, infrastructures communales), appui au suivi des dossiers de construction, gestion du secrétariat technique (courrier, appels tél., rédaction de correspondances), autres tâches en appui au Chef du Service technique.

Profil recherché : formation commerciale, idéalement expérience dans le domaine technique, facilité de rédaction et sens de l'organisation

CHARGÉ DE COMMUNICATION (H/F - mi-temps)

Gestion de tâches liées à la communication externe et interne, rédaction de textes et gestion des supports (site web, bulletin d'information mensuel, etc.), mise en œuvre de la politique de communication, appui au Conseil et à l'administration pour toute question/action ayant trait à la communication et à l'information à la population.

Profil recherché : journaliste RP ou formation commerciale avec grande facilité de rédaction, idéalement compétences en graphisme et gestion de contenus (site web, autres supports)

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2021 ou à convenir

Tout renseignement complémentaire ainsi que le cahier des charges peuvent être obtenus auprès de M. Samuel Favre, Chef du Service administratif et RH, au 027 452 28 82.

Les offres de service accompagnées des documents usuels (lettre de motivation, curriculum vitae, photo, annexes et taux d'activité souhaité) doivent être adressées à : Administration communale de Veyras, Rue C.C. Olsommer 9, 3968 Veyras, avec mention «Confidentiel – mise au concours».

Délai de postulation : 17 septembre 2020 (la date du timbre postal fait foi)